



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SÉANCE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

Date :	2023-10-03	Présidence :	Joline Lévesque
Heure :	18h45 à 20h45	Secrétaire :	Hubert Pelletier
Lieu :	Rencontre dans la classe de Rosalie, 6e	Membres :	
		<input type="checkbox"/> Joline Lévesque, parent	<input type="checkbox"/> Lyne Barbeau, resp. service de garde
		<input type="checkbox"/> Hubert Pelletier, parent	<input type="checkbox"/> Marie-Anne Tanné, enseignante
		<input type="checkbox"/> Mélissa Lauzé, parent	<input type="checkbox"/> Caroline Tanguay, enseignante (rep. Fondation)
		<input type="checkbox"/> Folly Mario Kouevi, parent	<input type="checkbox"/> Nicole Ouellet, enseignante
		<input type="checkbox"/> Geneviève Arvisais, directrice	<input type="checkbox"/> Raaoua Ajenghi, parent substitut
		Invités :	
		<input type="checkbox"/> Virginie St-Laurent, dir.adjointe	<input type="checkbox"/>

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum	Après vérification du quorum, la séance débute à 18h45.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2023-10-03	Joline Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour. Caroline Tanguay propose l'ordre du jour et Mélissa Lauzé appuie.	CÉ 23-24-01	
3.	Nomination à la présidence, au secrétariat et à la vice-présidence	Joline Lévesque mentionne le rôle de présidence, vice-présidence, secrétariat. Joline Lévesque continue sa présidence, statu quo. Hubert Pelletier se propose au secrétariat. Mélissa Lauzé se propose à la vice-présidence. Marie-Anne Tanné propose la composition suivante : Joline Lévesque à la présidence, Mélissa Lauzé à la vice-présidence,	CÉ 23-24-02	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
		Hubert Pelletier au secrétariat. Folly Mario Kouevi appuie la proposition.		
4.	Adoption du procès-verbal du 2023-08-30	La présidence présente le dernier procès-verbal et invite les membres présents à cette rencontre à valider le contenu. Joline Lévesque propose le procès-verbal et Caroline Tanguay appuie.	CÉ 23-24-03	
5.	Suivi au procès-verbal du 2023-08-30	Aucun suivi n'est requis.		
6.	Adoption des règles de régie interne 2023-2024 ajout parent subst.	Geneviève Arvisais présente le document de <i>Règles de régie interne</i> et demande aux membres de s'exprimer sur quelques éléments afin de finaliser le document. Modifications pour les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Section 3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Clarifications sur la composition du CÉ. ○ Rôle du parent substitut précisé. ○ Ordre du jour >> Publication : « 4 jours ouvrables », remplacé par « 3 jours ouvrables » • Section 8 <ul style="list-style-type: none"> ○ « 4 jours ouvrables », remplacé par « 3 jours ouvrables » Mélissa Lauzé propose les <i>Règles de régie interne</i> ainsi modifiées et Joline Lévesque appuie.	CÉ 23-24-04	
7.	Calendrier des rencontres	Comme annoncé par courriel, les rencontres du CÉ se tiendront des mardis de 18h45 à 20h45. Les dates planifiées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 octobre ▪ 12 décembre ▪ 20 février ▪ 9 avril ▪ 14 mai ▪ 11 juin Caroline Tanguay propose le calendrier des rencontres du CÉ tel que mentionné, et Folly Mario Kouevi appuie.	CÉ 23-24-05	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
8.	Formation pour les membres	<p>Geneviève Arvisais présente la notion de formation obligatoire pour les membres. La formation est formée de 3 volets (cahier des membres, capsules vidéos et fiches thématiques).</p> <p>Considérant que certains membres ont déjà reçu la formation dans les deux dernières années, la direction propose que les nouveaux membres puissent réaliser la <i>formation de base</i> de façon autonome d'ici la prochaine rencontre du 12 décembre. Ainsi, 7 capsules devront être écoutées et le cahier du membre être lu.</p> <p>En plus de la <i>formation de base</i>, sont disponibles des capsules/fiches complémentaires traitant d'autres sujets pertinents au CÉ. Ces sujets seront fort probablement abordés lors de rencontres suivantes du CÉ. Lorsqu'une rencontre du CÉ abordera un sujet traité dans une capsule/fiche complémentaire, Geneviève Arvisais fournira la capsule/fiche en document joint lors de la publication du projet d'ordre du jour aux membres, et la présentera au point « Formation des membres » de l'ordre du jour.</p>		
9.	Dénonciation d'intérêts	Geneviève Arvisais explique les notions de conflit d'intérêts s'appliquant aux membres du CÉ. Les membres du CÉ remplissent et remettent la fiche à Geneviève Arvisais. Cette dernière remettra les fiches à la CSSRS.		
10.	Retour sur l'AGA	<p>Geneviève Arvisais souligne l'effet positif sur l'affluence à l'AGA d'avoir fait les rencontres d'enseignant.e.s pour les parents d'enfants du primaire juste avant l'AGA. Cela n'a pas empêché d'avoir une bonne participation de parents des élèves du présco qui eux n'avaient pas de rencontre avec le titulaire cette soirée-là.</p> <p>Joline Lévesque souligne l'effet positif d'avoir fourni les biscuits et fait tirer des repas traiteur à l'AGA.</p> <p>Folly Mario Kouevi mentionne un intérêt à ajouter du café pour la prochaine tenue d'une AGA.</p>		
11.	Projet éducatif	Geneviève Arvisais mentionne que le Projet éducatif doit être déposé le 12 décembre. Le comité de pilotage a été identifié dans la semaine du 2 octobre et commence son travail comme prévu.		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
12.	Cours Culture et citoyenneté québécoise	Geneviève Arvisais informe les membres que le cours d'éthique et culture religieuse (ECR) a été remplacé à la grille-matières par le cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ).		
13.	Délégation des campagnes de financement et levées de fonds à la fondation 2023-2024	<p>Geneviève Arvisais explique que les campagnes de financement et de levées de fonds relèvent du conseil d'établissement, mais que cette activité peut être déléguée à la <i>Fondation des amis de l'école du Soleil-Levant</i>.</p> <p>Marie-Anne Tanné propose de déléguer les campagnes de financement et levées de fonds à la <i>Fondation des amis de l'école du Soleil-Levant</i> pour l'année 2023-2024 et Nicole Ouellet appuie la résolution.</p>	CÉ 23-24-06	
14.	Suivi budgétaire, mesures dédiées et demandes de soutien à la fondation	<p>Geneviève Arvisais informe les membres du CÉ que la nouvelle certification budgétaire n'a pas encore été déposée et que le bilan financier 2022-2023 n'est toujours pas reçu.</p> <p>Toutefois des changements ont été annoncés au niveau de la distribution des subventions culturelles et de l'abolition des mesures <i>Sorties éducatives en classe nature</i> et <i>Cours d'école vivante, animées et sécuritaires</i>.</p> <p>Pour ces raisons, la direction propose de demander un soutien à la fondation pour la culture et les activités liées aux cours hors école du programme Santé globale.</p> <p>Joline Lévesque propose de donner à la direction le mandat de demander un appui financier à la fondation de l'école, afin de soutenir l'école au niveau du transport pour la culture et les activités liées aux cours hors école du programme Santé globale, et Mélissa Lauzé appuie.</p>	CÉ 23-24-07	
15.	Présentation du projet triennal de la répartition des immeubles du CSSRS	Geneviève Arvisais présente le tableau sur la répartition des immeubles du CSSRS. Elle constate que le CSSRS marque une capacité de 15 classes pour l'école, alors que l'école en a 16. Le CSSRS prédit une augmentation d'affluence au cours des deux prochaines années. Les objectifs du CSSRS vis-à-vis de ce document sont inconnues de la direction de l'école.		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
16.	Activités éducatives (s'il y a lieu)	<p>Geneviève Arvisais présente le tableau des sorties à venir.</p> <p>Joline Lévesque propose d'approuver les nouvelles sorties présentées et Caroline Tanguay appuie.</p> <p>Caroline Tanguay propose d'approuver la demande de dérogation au calendrier pour la sortie vélo-camping des 6^e année. Folly Mario Kouevi appuie.</p>	<p>CÉ 23-24-08</p> <p>CÉ 23-24-09</p>	
17.	Bons coups de l'école!	<p>Joline mentionne qu'il est important de souligner les bons coups qui ont été faits par les humains de l'école.</p> <p>Folly Mario Kouevi : La petite chaussette (Friperie de l'école).</p> <p>Caroline Tanguay : La Chanson de la Culture aura lieu le jeudi 5 octobre, et tout le monde aura un chandail à l'effigie de l'école, ce sera magnifique!</p> <p>Joline Lévesque : L'AGA a été un succès, notamment la communication qui a été faite à ce sujet.</p> <p>Geneviève Arvisais : Mme Maryse a dû refaire à au moins 3 reprises ses horaires pour la journée montagne à cause de la mauvaise météo. Que de persévérance!</p> <p>Lyne Barbeau : Changement de local du service de garde a été un succès qui facilite la gestion et l'accès à la cour extérieure!</p> <p>Marie-Anne Tanné mentionne que le service de garde se trouve plus loin de la cafétéria, mais qu'il est remarquable que deux élèves de 6^e année s'occupent de transporter les cabarets des tout-petits avec un chariot, grand merci, belle responsabilisation des plus âgés, et intégration des plus jeunes!</p>		
18.	Points d'information : 1. Présidence 2. Direction 3. Délégué à la Fondation 4. Enseignants	<p>1. Présidence : Un point sur le service de garde, au sujet d'erreurs dans certaines communications, notamment des dates ou informations sur certaines activités qui n'ont pas été justes par rapport à la réalité.</p> <p>2. Direction : pas de point particulier à mentionner ici.</p>		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
	5. Personnel non enseignant 6. Délégué au comité de parents 7. Responsable du service de garde	3. Déléguée à la Fondation : La Course du Soleil-Levant s'en vient! Il est important que l'info de cueillette de fonds soit publiée avant l'Action de Grâce, afin de favoriser les cueillettes de fonds en visites de famille. 4. Enseignants : un beau début d'année, qui va vite et bien. 5. Personnel non enseignant : Non applicable. 6. Délégué au comité de parents : Pas de nouvelles de la CSSRS. Geneviève Arvisais a fourni les coordonnées de Mélissa Lauzé, elle devrait recevoir un contact prochainement. 7. Responsable du service de garde : Mentionne d'un début d'année positif. Le changement de local est un succès. L'affluence est à l'image des années précédentes. L'équipe est dynamique et appréciée. Il manque toutefois au moins 2 personnes, idéalement 3, pour faciliter le travail.		
19.	Correspondance	Geneviève Arvisais mentionne qu'aucune correspondance courrier n'a été reçue pour le Conseil d'Établissement.		
20.	Questions du public	Aucun public présent à cette rencontre du CÉ.		
21.	Date de la prochaine rencontre	12 décembre 2023 tel que mentionné au point 7 ci-dessus.		
22.	Levée de l'assemblée	Marie-Anne Tanné propose et Hubert Pelletier appuie la levée de l'assemblée à 20h40.	CÉ 23-24-10	